

La situation sanitaire que nous connaissons depuis un an maintenant a mis au grand jour bien des éléments sur le fonctionnement de la société française et particulièrement sur l'état de la santé publique.

L'hôpital et ses personnels, toutes catégories confondues, sont au cœur de la lutte contre la pandémie. Chacun a pu saluer leur engagement et mesurer les difficultés auxquelles ils étaient confrontés au quotidien du fait du manque d'effectifs et de moyens techniques.

La crise a également souligné, s'il en était besoin, toute l'utilité des établissements de proximité tels que le centre hospitalier de Saint-Junien. Présent dès le départ dans le dispositif de prise en charge des personnes atteintes par la covid 19, notre hôpital est un maillon indispensable de la chaîne de soin, au service des populations de notre territoire.

Aujourd'hui, il est un acteur majeur en Haute-Vienne de la campagne de vaccination. Malgré les difficultés d'approvisionnement en doses vaccinales, il montre ses capacités d'adaptation pour répondre au mieux aux exigences de la crise sanitaire.

Pierre Allard, maire

Naissances et décès stables en 2020

On ne connaît pas encore toutes les conséquences de la pandémie sur notre quotidien. Mais les effets de la maladie, du confinement et des diverses contraintes sanitaires n'ont pas toujours été ceux auxquels on pouvait s'attendre. En témoigne le bilan d'activités du service Etat-Civil / Affaires générales de la mairie pour l'année 2020. Ainsi, le nombre de décès enregistrés à Saint-Junien a baissé de 10 unités par rapport à 2019 pour s'établir à 311. Et parmi eux 28 sont dus à la covid. Rien de très significatif n'est donc à noter en matière de décès. Les naissances sont également restées à un niveau stable. 327 enfants sont nés l'an dernier contre 350 en 2019. Si l'épidémie a des conséquences sur les nais-

sances, elles ne pourront se mesurer que dans les mois qui viennent.

Le nombre des mariages a proportionnellement baissé de manière plus significative puisque seulement 24 cérémonies ont été organisées en 2020 contre 30 en 2019.

Les écarts les plus importants concernent l'instruction des passeports et des cartes nationales d'identité : 480 dossiers de passeports ont été déposés en 2020 contre 921 l'année précédente ; 1 676 dossiers de cartes d'identité ont été réalisés contre 2 278 en 2019.

Il faut noter que le service état-civil a accueilli le public toute l'année, y compris pendant le premier confinement où une permanence était assurée tous les jours.



35^e concours de la ville de Saint-Junien

La poésie ne se confine pas

Le jury du 35^e concours de poésie de la ville de Saint-Junien, organisé par Les plumes limousines, s'est réuni mi-janvier pour désigner les meilleurs poèmes parmi les 214 reçus en 2020. Le chiffre démontre que pandémie et confinement n'ont pas tari l'inspiration des auteurs. Ils étaient 62 à participer, sensiblement autant que pour l'édition précédente.

Les textes, provenant de toute la France, concouraient dans trois catégories : poésie libre, poésie classique et improvisation. Le jury, présidé par Pierre Allard et composé de Françoise Vedrenne, Anne Gaulier, Christian Boeswillwald, Claude Soulat et Patrick Ducros a eu fort à faire pour les départager les poètes. Les trois premiers de chaque catégorie recevront les sommes respectives de 150€, 50€ et 25€. L'ensemble des participants se voit décerner un diplôme.

Le palmarès

Poésie libre : 1 – Dominique Simonet « Je m'attache » ; 2 – Nadine Fauvet-Merle « Le m'as-tu-vu et le va-nu-pied » ; 3 – Elisabeth Robin « Ricochets d'automne ». Poésie Classique : 1 – Nadine Fauvet-Merle « « Pauvre bedeau » » ; 2 – Patrick Venture « Un coq et une poule » ; 3 – Michelle Fèvre « Plume masquée ». Poésie d'improvisation : Nadine Fauvet-Merle « Vingt ans déjà » ; 2 – Juliane Rousel « L'absence » ; 3 – Philippe Pauthonier « L'exilé ».

Le P'tit DONJOUR

La vaccination est en cours pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - février 2021 - n°204

Exposition photographique

Du 10 au 20 décembre, le photographe Thierry Laporte et La Mégisserie ont installé un studio éphémère rue Lucien-Dumas. Pendant dix jours, Thierry Laporte a recueilli les visages et les vœux des passants, habitants de Saint-Junien ou d'ailleurs.

La Mégisserie consacre une exposition qui présente les portraits réalisés et les vœux écrits qui leur correspondent. Théâtre fermé, c'est à l'extérieur, sur la palissade dressée devant le centre culturel et devant le Ciné-Bourse que l'on peut découvrir ces petites histoires personnelles, ces moments d'humanité. L'exposition, intitulé "A vos souhaits" est visible jusqu'au 31 mars.



Stationnement et sécurité

Pas de place sur les trottoirs



Depuis janvier l'interdiction de stationner est respectée avenue d'Estienne-d'Orves.

Depuis quelques semaines, on ne stationne plus sur le trottoir, avenue d'Estienne D'Orves aux abords du collège Langevin. Les agents municipaux chargés de la surveillance de la voie publique et de l'occupation du domaine public ont mené une action de sensibilisation auprès des parents d'élèves qui viennent chercher leurs enfants à la sortie des cours. « Cette opération de prévention a un seul objectif : sécuriser la sortie du collège », explique Sébastien Comte, responsable du service. Le stationnement sur le trottoir contraint les piétons à marcher sur la chaussée. C'est dangereux pour les collégiens. Le message est bien passé comme le confirme Sébastien Claux, agent de surveillance de

la voie publique : « Les gens ont eu une réaction de surprise mais pas d'agressivité. Ils ont compris la démarche ». Les parents sont désormais invités à stationner un peu plus loin, notamment sur le parking des Charmilles ou celui de la rue Corneboeuf, éventuellement sur celui de la cité Roche-brune. Il y a toujours des places disponibles.

La sensibilisation faite, la surveillance ne s'arrête pas et la verbalisation des contrevenants devient la règle.

« Au fil du temps, nous comptons réaliser des opérations similaires autour des différents établissements scolaires ainsi que dans certaines rues où le stationnement sur le trottoir est trop récurrent », précise Sébastien Comte.

Pendant le confinement la verbalisation ne se faisait pas en zone bleue pour permettre aux riverains confinés chez eux de stationner plus longtemps. Ce n'est plus le cas alors le réflexe du disque bleu (disponible à l'accueil de la mairie) est de rigueur.

Pour signaler un stationnement gênant, une voiture ventouse ou simplement pour avoir un renseignement sur le stationnement ou l'occupation du domaine public, il faut appeler l'un des numéros suivants:
05 55 43 00 26
07 63 44 13 95
06 74 09 85 87.

TRIBUNE

Eau et assainissement : vos factures vont augmenter. Merci Monsieur Allard !

Lors du conseil communautaire du 17 décembre 2020, le président de la POL, maire de Saint-Junien, a fait adopter la hausse des redevances de l'eau (+8,2%) et de l'assainissement (+2,7%) pour notre commune.

Les 3 élu-e-s Énergie citoyenne à la POL ont voté contre cette augmentation, proposant à la place une tarification sociale et écologique, en tenant compte du nombre de personnes composant le foyer, des revenus du foyer et du volume d'eau consommé. Une opposition partagée par les membres du groupe communiste.

Le transfert des compétences « eau » et « assainissement collectif » à la communauté de communes est effectif depuis le 1^{er} janvier 2020, alors que la loi laissait à chaque collectivité la possibilité de le faire, au plus tard, le 1^{er} janvier 2026.

Au cours du mandat précédent, Yoann Balestrat avait été le seul à plaider pour l'option d'un transfert en 2026 afin de bien préparer l'échéance (harmonisation des réseaux, réflexion sur la convergence tarifaire, etc.). Plus récemment, en 2020, notre groupe a demandé – en vain – que tous les excédents d'exploitation et d'investissement soient intégralement transférés à la POL de sorte qu'elle dispose des moyens d'agir sans recourir aux emprunts et sans avoir besoin d'augmenter les tarifs.

Nous n'avons pas été écoutés et, maintenant, ce sont les citoyennes et les citoyens qui vont faire les frais de ces choix... Une décision regrettable.

Contact : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 46 66 24 97

Groupe "Energie citoyenne - Ecologie Solidarité Démocratie" : Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

SOMMAIRE

- La nouvelle cuisine centrale bientôt prête
- Le bilan 2020 de l'état-civil et des affaires générales
- Palmarès du 35^e concours de poésie

Unité centrale
de production alimentaire

La table est bientôt mise



Le chantier de construction de l'Unité centrale de production alimentaire se poursuit avenue Corot. Les travaux, retardés l'an dernier par le confinement et quelques aléas techniques et climatiques, ont repris un cours normal. « Si rien ne vient perturber les opérations, l'ouverture aura bien lieu en septembre comme nous le souhaitons » confie Elyane Croci, adjointe au maire, en charge des travaux et des bâtiments.

Accompagnée de sa collègue en charge des affaires scolaires, Joëlle Pichon, du directeur adjoint des services techniques José Fernandes et de l'équipe du restaurant scolaire, elle a pu faire le point sur l'avancement des travaux. Les murs à ossature bois sont en place ainsi que les poteaux en bois massif qui supportent le plafond. La couverture est faite. Il reste à poser le revêtement des façades et à aménager l'intérieur. D'ici fin février, les cloisons intérieures devraient être posées. Les électriciens et différents installateurs de réseaux pourront alors prendre le relais. Viendront ensuite les finitions. L'installation des équipements permettant la conservation et la préparation des aliments devrait être réalisée durant l'été.

Les agents du restaurant scolaire, conduit par le chef cuisinier David Mazeau, ont découvert les 650 m² de leur futur lieu de travail. Ils ont pu se projeter dans l'agencement de cet outil qui va considérablement améliorer leurs conditions de travail mais aussi respecter mieux encore les règles sanitaires. Les technologies qui seront utilisées (fours basse température, marmites sous pression...) vont optimiser les processus de production au bénéfice des cuisiniers et de la qualité des plats servis aux élèves.

En septembre, la nouvelle cuisine centrale sera en capacité de préparer 1 500 repas par jour, dont les 900 destinés aux cantines scolaires.



Hôpital de Saint-Junien

Le centre de vaccination installé sur le site de Bellevue

Lancée au sein même de l'hôpital, la campagne de vaccination se poursuit dans l'ancienne maison de retraite de Bellevue.

La campagne de vaccination contre la covid 19 a débuté mi-janvier à l'hôpital de Saint-Junien. Les résidents de l'unité de soins de longue durée ont été les premiers à se faire vacciner, suivis par les professionnels de santé de l'établissement, âgés de plus de 50 ans ou vulnérables. La vaccination a ensuite été étendue aux personnels de santé libéraux puis, dès le 18 janvier aux personnes de plus de 75 ans. Lancée au sein même de l'hôpital, la campagne se poursuit depuis le 1^{er} février au centre de vaccination installé dans des locaux de l'ancienne maison de retraite de Bellevue. La commune de Saint-Junien et la communauté de communes ont participé à son aménagement en mettant à disposition un électricien/informaticien, en prêtant tables, chaises, paravents. Deux agents administratifs ont également été détachés pour assurer les procédures d'inscription des personnes qui viennent se faire vacciner.

Comme partout en France, il va falloir être patient pour se faire vacciner. L'affluence des demandes sature souvent le numéro dédié aux inscriptions. Il est conseillé d'essayer régulièrement en téléphonant au 05 55 08 75 20 ou en se connectant sur www.sante.fr.



C'est ici, dans les locaux de l'ancienne maison de retraite qu'est installé le centre de vaccination.

Un registre des personnes vulnérables

Selon le Code général des collectivités territoriales, la commune doit tenir un registre nominatif recensant les personnes vulnérables et isolées. Ce registre est utilisé en cas de crise sanitaire comme actuellement, ou encore lors de l'activation des plans canicule. Le Centre communal d'action sociale l'utilise pour contacter régulièrement les personnes

vulnérables de son territoire. Ainsi, dans le cadre de la pandémie les personnes à qui le CCAS a porté assistance pendant le 1^{er} confinement ont toutes été recontactées pour prendre de leurs nouvelles et les informer sur la campagne de vaccination à Saint-Junien. Les personnes de plus de 75 ans qui n'ont pas la possibilité de se rendre par elles-mêmes au centre de vaccination, peuvent s'adresser au CCAS qui fera en sorte de les aider

dans cette démarche. Il est possible de s'inscrire sur le registre à tout moment en se faisant connaître auprès du CCAS (05 55 43 06 82) si l'on remplit l'un des trois critères suivants : être âgé de 65 ans ou plus ; être âgé de 60 ans ou plus si l'on est reconnu inapte au travail ; être reconnu adulte handicapé. La demande peut se faire par la personne concernée ou par son représentant légal.

Crèches municipales

Les masques ne filtrent pas les sourires

Depuis janvier, les 15 agents qui accueillent les enfants dans les crèches municipales disposent de masques dits inclusifs. Leur fenêtre transparente laisse voir une partie du visage. « Cela permet aux enfants de voir les expressions, les sourires, le mouvement des lèvres. De nombreuses études montrent que cela améliore la communication avec les jeunes enfants, notamment pour l'apprentissage du langage », explique Catherine Buisson responsable du Pôle petite enfance de la mairie. La Caisse nationale d'allocations fami-

liales a doté l'ensemble des crèches du pays de 3 masques inclusifs par agent. La mairie a complété cette dotation de trois autres masques. Ces derniers ont été achetés à l'association LSF Pi Tous. Cette dernière a mis au point un masque destiné à l'origine aux personnes sourdes ou malentendantes et les fait fabriquer par l'entreprise d'insertion Luxetelles à Limoges. Facilement embués et rigides, les masques ne sont pas portés toute la journée. Ils sont utilisés lors de l'accueil des enfants, lorsque l'on raconte des histoires ou que l'on chante...



C'est par l'intermédiaire de Sophie Vouzelaud que Julia Sebbah, adjointe au maire en charge de la petite enfance,

s'est rapprochée de LSF Pi Tous qui a fourni des masques à un tarif très inférieur au prix du marché.

VITE DIT

Spectacle reporté

Le spectacle "Communeux, communardes" qui devait être présenté samedi 13 février par *Les Amis de Louise* est, pour raison sanitaire, reporté au mercredi 2 juin, salle des congrès.

Animateurs

La commune de Saint-Junien recherche dans le cadre de son Accueil de loisirs pour adolescents - Anim'Ados - des animateurs (trices) diplômé(e)s BAFA (ou BPJEPs dans les métiers de l'animation) intervenant auprès de jeunes âgés de 13 à 17 ans, pour les périodes suivantes : du lundi 12 au vendredi 23 avril 2021 ; du mercredi 7 au vendredi 30 juillet 2021 ; du lundi 2 au vendredi 27 août 2021 ; du lundi 18 au vendredi 29 octobre 2021.

Les personnes intéressées doivent envoyer CV et lettre de motivation par email à animados@saint-junien.fr, ou par courrier (à adresser à Monsieur le Maire) à Mairie de Saint-Junien - 2 Place Auguste Roche - 87200 Saint-Junien. Renseignements auprès de la référente jeunesse, Géraldine Texier au 05 55 02 19 89 ou 06 70 52 84 19.

Téléthon

Malgré le contexte, l'Office municipal des sports et ses partenaires - associations, commerçants - ont animé la ville en décembre et janvier dans le cadre du Téléthon. Au final plus de 8 400€ ont été reversés à la coordination AFM 87. L'OMS remercie tous les participants et donateurs.



Livre

Loccasdelire, association qui oeuvre au développement de la lecture vient d'éditer "Quand les pensées s'emmèlent", un recueil regroupant les réalisations de onze auteurs/illustrateurs. Tous se sont prêtés au jeu proposé par Isabelle Huc : écrire un texte inspiré par une photo ou prendre une photo inspirée par un texte. Cela

évoque l'amour, la nature, les parcours de vie. Le livre est consultable à la médiathèque et peut être acheté pour 9,5€ auprès de l'association, 6 rue Renan, tél. 06 71 63 88 19.

Composteurs

Le Syded Haute-Vienne, propose cette année encore aux particuliers l'achat de composteurs à tarifs préférentiels. Le Syndicat départemental de traitement des déchets prend en charge 50% du coût. Le prix à payer par les particuliers est donc de 22 à 47€ selon les modèles. Le bon de commande est disponible sur le site www.syded87.org.

Le Syded aide également les administrés pour l'achat ou la location de broyeurs. Renseignements sur son site internet.



Maternelle

Les parents qui souhaitent scolariser pour la première fois en maternelle leur enfant né en 2018 (ou 1^{er} trimestre 2019), doivent retirer une fiche d'inscription au service éducation de la mairie (ou sur le site www.saint-junien.fr) et la remettre avant le 30 avril 2021. Les enfants nés en 2019 pourront fréquenter une école maternelle sous réserve des places disponibles. Renseignements au 05 55 43 06 88 ou education@saint-junien.fr.

Saint Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication :
Hervé Beaudet

Rédaction et photos :
service communication
Impression : Rivet, Limoges
4700 exemplaires